
Lyon, le 30 novembre 2017

→ Toposcope

Urbanisme / Espace Public / Architecture

→ Gaëlle Maingue

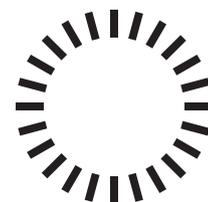
Programmation architecturale

→ Terre-Eco

Qualité environnementale des constructions

RÉFLEXION SUR LA RÉORGANISATION DES LOCAUX DE LA MAIRIE ET DE L'ÉCOLE ET DE LEURS ESPACES EXTÉRIEURS

MAIRIE DE VENTAVON



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| DIAGNOSTIC URBAIN | 5 |
| LES SERVICES, COMMERCE ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS | 7 |
| LES LIEUX DE SOCIABILITÉ | 9 |
| LES PERCEPTIONS | 11 |
| LE STATIONNEMENT & LA CIRCULATION | 13 |
| LES USAGES | 15 |
| LES USAGES, SUITE | 16 |
| LE FONCIER COMMUNAL ET ASPECT RÉGLEMENTAIRE | 17 |
| DIAGNOSTIC ARCHITECTURAL | 19 |
| L'ÉCOLE ET LA MAIRIE | 21 |
| <i>Accès, flux et cheminements : la mairie</i> | |
| <i>Accès, flux et cheminements : l'école</i> | |
| <i>Occupation des locaux, organisation des fonctions</i> | |
| <i>Etat technique</i> | |
| L'ANCIEN HÔTEL DE LA LICORNE | 25 |
| <i>Occupation des locaux, organisation des fonctions</i> | |
| USAGES, ATOUS ET DYSFONCTIONNEMENTS | 27 |
| LES OBJECTIFS DU PROJET | 29 |
| ANNEXES | 33 |
| LISTING DES INFORMATIONS RECUEILLIES | 34 |



DIAGNOSTIC URBAIN



LES LIEUX DE SOCIABILITÉ

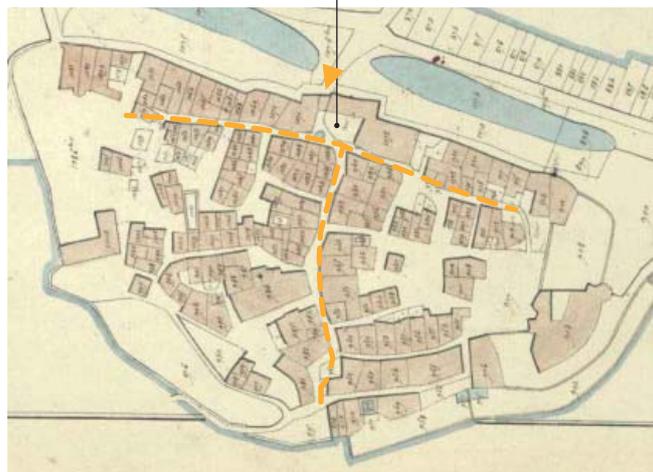
Les binôme Poste / bibliothèque est le pôle le plus générateur de rencontres et d'animation.

Il est suivi du pôle salle du prieuré / auberge, puis de la Mairie.

La position de l'entrée de la mairie l'isole de fait des mouvements quotidiens.

Coeur historique et symbolique du village :

- principale porte d'entrée
- placette intérieure avec accès à l'eau (puits) utilisé par tous les habitants
- point de rencontre des deux rues principales.



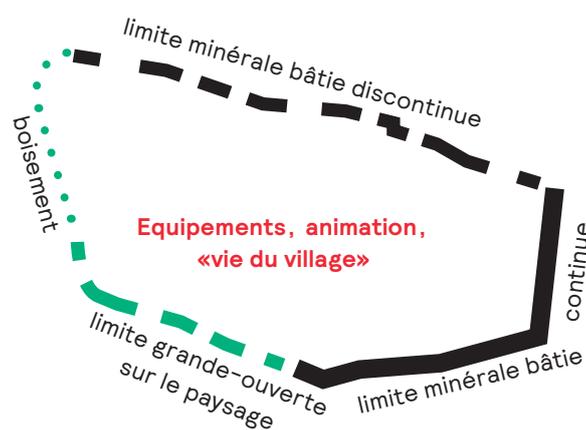
LES PERCEPTIONS

Le village est historiquement marqué par un contraste fort entre un intérieur (qui comprend l'ensemble des habitations et équipements) et un extérieur, qui accueille des usages de plein air. Cette configuration est identitaire et doit être maintenue, pour conserver un maximum de vie dans le village.

Plusieurs places autour du secteur d'étude offrent une ambiance intimiste, une protection aux vents, et un potentiel de qualité d'usage intéressant.

Des vues lointaines en balcon caractérisent le village dans différentes directions.

Les limites nord et est sont historiquement minérales (bâti ou murets) et continues.





LES USAGES

Au village, toutes les places ne sont pas matérialisées au sol.

Le nombre de places est estimé satisfaisant.

Certains stationnements dans les rues étroites autour de la place du Prieuré sont problématiques (gêne de l'accès à la salle du Prieuré pour les personnes à mobilité réduite).

Le village est considéré par les habitants comme «presque piéton», ce qui le rend agréable à vivre, limite les nuisances et permet aux parents de laisser leurs enfants jouer sans surveillance dans le village.

Seule la rue de la fontaine est parfois utilisée pour circuler. Des personnes ne connaissant pas le village s'engagent en voiture dans les rues, espérant pouvoir le traverser facilement.

Le square de la mairie est peu utilisé, mais très apprécié par ceux qui le connaissent et l'utilisent. Il est invisible depuis la rue, pas indiqué et inaccessible avec une poussette, ou un fauteuil roulant.

L'ouverture de la cour d'école sur l'espace public est ap-

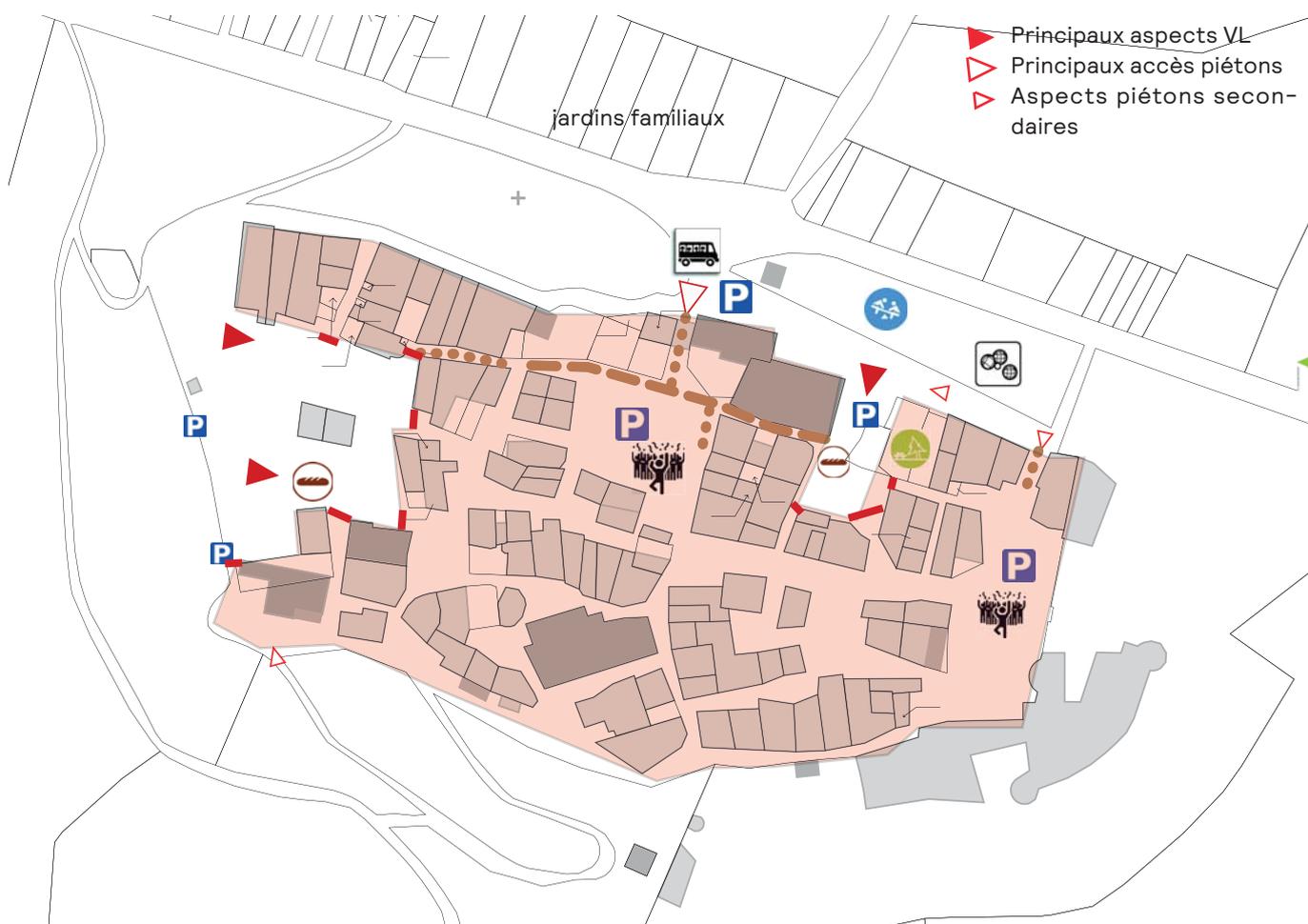
préciée par les habitants (image de l'école complètement intégrée au village), même si les flux visiteurs et écoliers se mélangent sans protection spécifique des élèves. La cour d'école est cependant jugée trop petite, un peu triste, et l'absence de véritable défaut constitue une importante perte d'usage pour les élèves.

La flexibilité d'usage de cet espace, qui sert de parking en été et accueille des exposants pour le vide-grenier de septembre, est une qualité.

L'espace compris entre l'enceinte nord (la porte) et les jardins familiaux est un espace de sociabilité intergénérationnel vivant aux beaux jours. Les adultes, les enfants (notamment aux heures de sortie d'école) et les anciens s'y retrouvent.

L'étendage devant l'ancien hptel de la Licorne est utilisé par plusieurs foyers et répond à un besoin réel.

Des mains-courantes dans les escaliers publics seraient appréciées par les personnes vieillissantes ou fragiles.



LES USAGES, SUITE

Des habitants rencontrés dans le cadre de la concertation ont exprimé un manque de lieu de vie où il serait facile de se retrouver, ainsi qu'un commerce de dépannage et/ou un point de retrait de panier AMAP.

Cette attente répond à la crainte de nombreux habitants de voir le village devenir un «village-dortoir» o

La viabilité économique d'un tel commerce ne peut être assurée dans les conditions actuelles de peuplement et de desserte (absence de trafic de transit). En revanche un fonctionnement associatif regroupant ces services, tel qu'il en existe aujourd'hui dans plusieurs villages de France, est tout à fait envisageable. Il repose sur la capacité de mobilisation de bénévoles, jeunes ou moins jeunes, à identifier.

Si une telle initiative s'organisait, un local pourrait être mis à disposition par la Mairie. Sa localisation devrait viser à conforter un pôle de vie (lien direct avec un ou plusieurs équipements existants).



DIAGNOSTIC ARCHITECTU- RAL



L'ÉCOLE ET LA MAIRIE

Accès, flux et cheminements : la mairie

L'accès du public et du personnel se fait directement depuis la place de la Mairie. Cet accès sert également en cas de livraisons.

Les véhicules peuvent stationner directement en face de l'entrée (mise à distance de la façade par les jardinières et le changement de matériau de sol faisant parvis).

Bien que la mairie soit accessible aux personnes à mobilité réduite (pas de marches), il n'y a pas de place de stationnement signalée comme dédiée aux PMR.

On note que la desserte des logements situés au-dessus de la mairie se fait par une cage d'escaliers dédiée, accessible directement par la rue des Écoles.

Cette distinction entre le flux public/personnel de la mairie et celui des habitants des logements est un point positif.

Accès, flux et cheminements : l'école

Peu d'enfants viennent directement à pied depuis le village. La majorité des enfants vient des hameaux, ils sont

déposés en voiture par leurs parents ou par le bus scolaire.

Les enfants qui arrivent de l'extérieur du village sont déposés devant la porte «charretière» et accèdent à la cour de l'école par le portillon.

Ceux qui viennent à pied entrent directement dans la cour de l'école qui n'est pas séparée de la rue des Écoles (pas de barrière).

La rue des Écoles est fermée à la circulation des véhicules lors des heures de présence des enfants (de 7h30 à 18h30 à la garderie). Cette situation représente un conflit d'usage pour les habitants de la rue qui voudraient accéder à leur garage.

Cette absence de clôture de la cour de l'école demande également une surveillance accrue lors des temps de récréation.

La condamnation de l'accès véhicules par la rue des Écoles en journée pénalise également les livraisons de la cantine : le véhicule de livraisons se gare sur la place de la Mairie et la livraison doit ensuite se faire par chariot jusqu'à l'entrée de la cantine.

La présence de logements communaux au-dessus de



Occupation des locaux, organisation des fonctions

La mairie occupe le corps de bâtiment en proue de l'ensemble bâti donnant sur la place de la Mairie. L'école est installée en retrait, dans le second corps de bâtiment imbriqué avec le premier.

L'ensemble des locaux de ces deux bâtiments est occupé, il n'y a pas de locaux vacants à l'exception du niveau -1 sous la mairie (ancienne salle des fêtes qui sert actuellement de stockage).

Les fonctions sont plutôt bien regroupées : mairie d'une part, école et cantine/garderie d'autre part. On ne constate pas de locaux isolés de leurs fonctions associées.

A ce titre, la proximité entre l'école et le pôle cantine/garderie représente un atout de fonctionnement au quotidien.

Il n'y a pas vraiment de locaux mutualisés ou partagés entre les différentes entités, à l'exception ponctuelle de l'office de la cantine qui peut servir en cas de buffet dans la salle du conseil de la mairie (accès direct entre ces deux

locaux par le « passage secret » dans le placard de la salle du conseil).

Etat technique

L'ensemble de bâtiments mairie/école ne présente pas de désordres apparents au niveau du gros oeuvre. On constate néanmoins une problématique de gestion de l'humidité et salpêtre au niveau -1 de la mairie (ancienne salle des fêtes) qu'il faudrait traiter avant d'envisager l'installation de nouvelles fonctions à ce niveau.

La façade Nord de la mairie nécessite un rafraîchissement des enduits, mais il n'y a pas de désordres localisés pour autant.

L'intérieur de l'école et de la mairie a été entretenu régulièrement, le second-oeuvre est plutôt en bon état.

Globalement, les performances thermiques des bâtiments de l'école et de la mairie sont moyennes. La remise à niveau thermique est à prévoir, notamment concernant l'isolation, les menuiseries et les modes de chauffage.

Le confort d'été ne présente pas de problématique particulière, à l'exception du hall vitré en façade Sud de l'école qui surchauffe.



L'ANCIEN HÔTEL DE LA LICORNE

Occupation des locaux, organisation des fonctions

Cet ancien hôtel est désaffecté depuis plusieurs décennies.

Le rez-de-chaussée comprend un espace d'accueil, une salle de restaurant, et divers locaux annexes.

Les étages reçoivent les chambres avec salles d'eau. L'hôtel ayant été ultérieurement transformé en logement collectifs (studios), des cuisines et kichenettes ont été installées.

Le rez-de-chaussée est actuellement utilisé pour le stock de matériel des services techniques, et pour le rangement par le Comité des Fêtes.

Etat technique

La structure du bâtiment est composée d'épais murs porteurs, qui ne montrent pas de faiblesse apparente. La structure du bâtiment semble saine.

A ce jour nous n'avons pas pu visiter la cave, dont on nous a rapporté qu'elle était très humide. Un habitant a indiqué qu'elle disposait d'un puits.

La bâtisse originelle en R+1 a fait l'objet d'une suréléva-

tion en R+2 au milieu du XXème siècle. Des pathologies sont visibles sur ces locaux plus récents au R+2 : des traces d'humidité nombreuses sur les murs et plafonds indiquent un problème d'étanchéité en toiture.

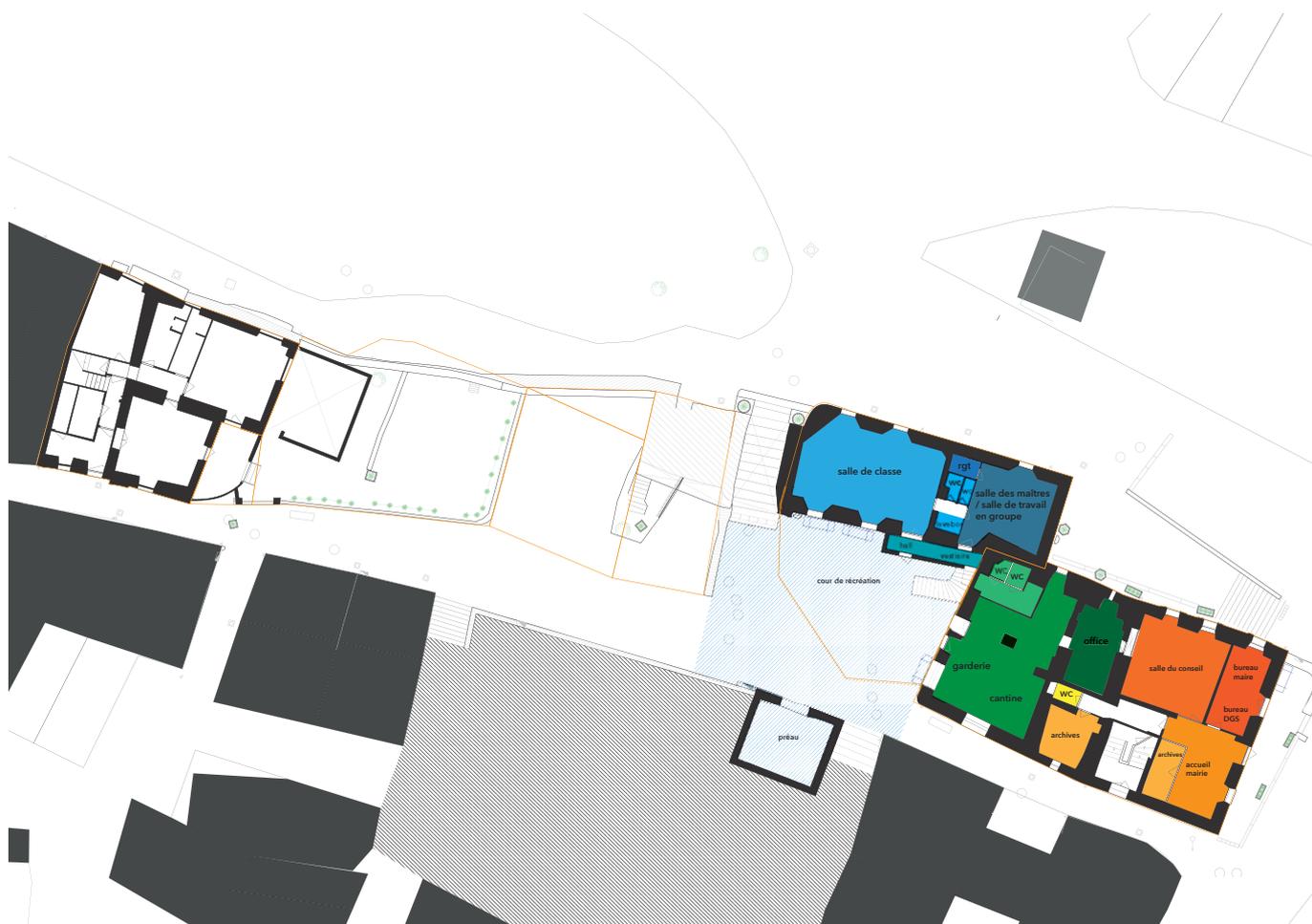
Quelle que soit l'affectation future de ce bâtiment, devront être repris :

Clos-couvert : les menuiseries (changement intégral) et la toiture (réparation des désordres)

Second-oeuvre : l'électricité, la plomberie-sanitaires, le système de chauffage et de ventilation associé, la distribution intérieure, les revêtements de sol et de murs, la sécurité-incendie et l'isolation phonique et thermique.

L'accessibilité PMR n'est pas assurée coté « jardin » (hauteur de 50 cm à franchir sur terrain en pente, soit un linéaire de rampe de 15 à 25 mètres minimum à développer, en fonction du dessin exact. Cet aspect est une contrainte lourde pour la conception d'un espace extérieur de qualité (place d'entrée de bourg ?).

Pour une réaffectation en Etablissement Recevant du Public, l'accès PMR coté rue, déjà accessible, doit être priorisé.



USAGES, ATOUTS ET DYS-FONCTIONNEMENTS

usages, atouts et dysfonctionnements

La proximité de l'école et de la garderie/cantine est un atout dans le fonctionnement quotidien de l'équipement. L'ancienne salle des fêtes au niveau -1 de la mairie représente des surfaces disponibles et mobilisables en cas d'augmentation des besoins. Ces locaux, malgré leur état technique, présentent un certain cachet (voûtes, pierres apparentes...) et ils ont une valeur affective pour les habitants du village.

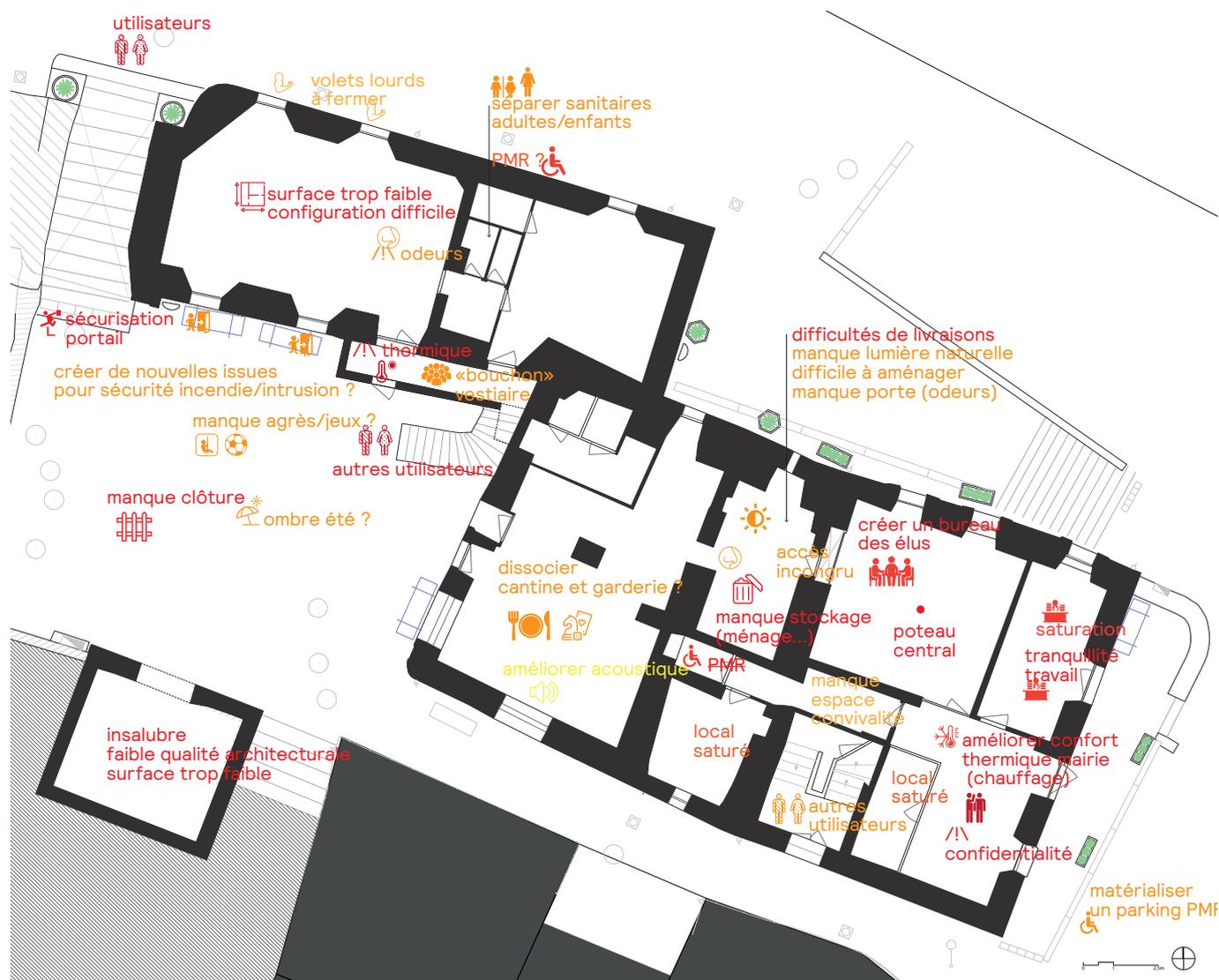
Au niveau du rez-de-chaussée, les principaux dysfonctionnements portent :

- sur des surfaces de locaux trop faibles : salle du conseil, salle de classe
- sur des configurations de pièces difficilement aménageables : poteau central dans la salle du conseil, salle de classe trop étroite, office de la cantine avec peu de li-

néaire de murs, vestiaire en couloir...

- sur des conditions de confort à améliorer : thermique (chauffage dans la mairie, surchauffe du sas de l'école), éclairage naturel (office) et acoustique (cantine et confidentialité accueil mairie)
- sur des locaux manquants à créer : bureau élu, bureau secrétaire de mairie, locaux de stockage, local poubelles...
- sur la gestion de certains accès : difficultés de livraison de la cantine, surveillance de la cour difficile, flux de personnes extérieures
- sur les aménagements extérieurs à améliorer : clôture de la cour, installation de jeux (*à confirmer*), plantation d'arbres pour ombrage...

Globalement, une mise en conformité au regard des règles d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et des règles de sécurité/intrusion est à prévoir.



LES OBJECTIFS DU PROJET



LES BESOINS

Fils-rouges du projet

- Espaces publics : privilégier les extérieurs des remparts pour le stationnement
- Végétaliser le village
- Conforter l'identité paysagère du village
- Diversifier l'offre de logements pour répondre aux besoins de jeunes actifs, de familles avec enfants, de familles mono-parentales > augmenter l'offre de logements locatifs ?
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine local (classé et ordinaire)
- Village perché : maintenir et développer les points d'ouverture et les belvédères
- Faire vivre le village, lutter contre l'effet « village-dortoir »
- Prévoir la mutabilité de la fonction école pour le cas d'une contrainte réglementaire mettant fin au RPI.

Espaces extérieurs

- Créer une cour d'école plus grande, protégée du trafic automobile, et séparée des flux piétons non-scolaires (habitants des logements au-dessus + visiteurs) et un préau
- Maintenir l'accès véhicules au garage de l'actuelle maison Lama.

Confort

- Créer un petit espace d'attente dans le hall de la mairie, avec assise pour les personnes fragiles,
- Créer des surfaces d'affichage pour la vie du village à la mairie,
- Créer un ombrage dans la cour pour les périodes estivales chaudes,
- Améliorer le confort sonore de la cantine,
- Assainir les anciens WC sous l'école pour éviter les mauvaises odeurs dans l'école,
- Améliorer les locaux du personnel (les mutualiser ?)

Fonctionnalité

- Faciliter l'accès de la liaison chaude à la cantine
- Elargir le hall d'entrée de l'école pour permettre la bonne circulation des enfants dans la fonction « vestiaire »
- Augmenter la capacité de stockage des locaux de la Mairie,
- Réorganiser la salle de classe (tableau numérique) pour une meilleure visibilité,
- Créer un espace de travail pour les élus,

- Disposer d'une salle du conseil modulable confortable y compris pour les mariages, permettant une disposition des tables plus ergonomique,
- Créer des espaces de rangement dans les différentes pièces de la mairie,
- Créer un espace de rangement du matériel d'entretien de l'école et de la cantine,
- Séparer plus efficacement la cantine et la salle de restaurant,
- Créer un local de gestion des déchets de la cantine.

Dépenses énergétiques

- Isoler les équipements publics,
- Créer un sas à l'entrée de la garderie / cantine, l'entrée haute de la salle du Prieuré, mairie,
- Améliorer la performance du système de chauffage.

Mise aux normes

Hygiène

- Séparer la table de cantine et celle de la garderie pour respecter les règles d'hygiène.

Accessibilité PMR

- Créer un véritable accès PMR par le haut pour la salle du Prieuré (porte + sas + espace de circulation en fauteuil préservé du stationnement),
- Changer la porte de la bibliothèque pour assurer le respect des règles de sécurité incendie et faciliter l'accès PMR à ce service,
- Créer des toilettes accessibles PMR à la mairie,
- Matérialiser une place de stationnement PMR devant les équipements : mairie, poste-bibliothèque-auberge,
- Créer des toilettes accessibles PMR dans l'école.

Code du travail

- Créer des toilettes séparées pour l'enseignant(e).

Sécurité attentats

- Mettre en place un dispositif vigipirate

Qualités importantes à préserver

- La proximité entre l'école et les locaux périscolaires (garderie et cantine),
- La relative proximité entre les différents équipements dans le village,
- La facilité de circulation à pied entre les équipements,
- Des équipements vivants situés dans du bâti ancien,
- L'ouverture de l'école sur le cœur de village,



- Une cour située dans un espace intimiste et protégé des nuisances (bruit, vent).

Divers

- Vérifier la stabilité du mur de soutènement de la place Philippe Bourg,
- Démolir la ruine,
- Donner une vocation à l'Hôtel de la Licorne



ANNEXES



LISTING DES INFORMATIONS RECUEILLIES

Info diverses :

- 3 puits dans le village et problème d'humidité dans les caves. 1 puits sous la cour de l'école (regard)
- Questionnement sur la pérennité du Regroupement Pédagogique Intercommunal. Prévoir la mutabilité de la fonction école en cas de suppression du RPI.
- Aujourd'hui classe de CM1 + CM2 : 22 élèves. Prévisions à 24 pour 2018-2019. Aujourd'hui 8 élèves habitent la commune.
- Objectifs politiques d'augmentation de la population : 60 à 80 habitants sur 10 ans à venir
- Aujourd'hui la commune rassemble 520 habitants, sans les habitants de la Maison Familiale et Rurale
- Risque pour le village de devenir un village-dortoir, les habitants actifs se rendant quotidiennement à Gap ou à Sisteron.
- 100 emplois sur le territoire communal : ZA de Benon, 40 à 50 employés à la fruitière, 8 ou 10 à la carrière, 15 ou 20 au centre de tri, 20 à l'atelier EDF du Benon. Mais emplois à bas salaires, correspondant à des habitants locataires plutôt que propriétaires. La très faible offre locative communale (6-7 logements locatifs sociaux, qui se louent sans difficulté) ne permet pas à ces employés d'habiter le village. Un porteur de projet privé prévoit la création de locatif libre dans l'ancienne cité EDF, pour une soixantaine d'habitants.
- La salle des fêtes fraîchement inaugurée reçoit des activités qui avaient lieu auparavant dans le village. Elle dispose d'un office de réchauffe. Le restaurant scolaire reçoit une liaison chaude.
- La moitié des maisons du village sont des résidences secondaires (bien que certaines soient habitées plusieurs mois par an). On compte plus d'habitants l'été que l'hiver, autour du mois d'août. L'offre en stationnement devient juste, mais convenable.
- Le nombre de mariages varie entre 0 et 7. Le château est loué pour des fêtes.
- Occupations événementielles ou festive des espaces publics du village : vide-grenier le 1er week-end de septembre, pour lequel le village est entièrement piétonnisé avec parking en contrebas et navette + la fête votive le 1er week-end d'août, devant le château (concours de boules, restauration assurée par l'association). Le premier est organisé par l'association de la Gym Plaisir, la seconde par le Comité des Fêtes. La Fête de la pomme a lieu tous les deux ans et le village est également piétonnisé à cette occasion. La place du château permet une alimentation en eau et en électricité (également au pied du panneau lumineux + devant cour de l'école pour place)
- 3 agents communaux s'occupent de l'assainissement, des espaces publics, de la navette marché. 1 employé intercommunal s'occupe de la Poste (matin), de la bibliothèque (après-midi, utilisée entre autre par l'école) et du

soutien scolaire.

- Les déchets sont collectés dans des Points d'Apport Volontaire, gérés par l'intercommunalité. L'intercommunalité va prendre également en charge certaines voiries d'intérêt communautaire (donc pas dans le village).
- L'éclairage actuel fabriqué par un artisan local va être rénové. Les ampoules vont être remplacées par des LED et le verre par du plexiglass.
- Place Philippe Bourg : le mur d'enceinte se fissure, suscitant des interrogations sur sa stabilité. Des problèmes d'infiltration d'eau d'arrosage des jardinières créées dans le parapet ont été relevés.
- Le principal lieu de lien social se situe devant l'auberge, et dans une moindre mesure devant la Mairie. Pas devant l'école du fait de l'arrivée en car de la majorité des élèves, qui habitent d'autres communes ou hameaux.
- Auberge : les murs sont communaux, confiés en gérance à un professionnel. Vivant et dynamique.
- La salle du prieuré, à côté de la poste, est accessible PMR. Elle est utilisée ponctuellement par des associations, comme salle d'activités pour l'école et comme salle de vote pour les élections. L'auberge l'utilise également ponctuellement pour des événements (ex : marathon de belote)
- Il n'existe pas de marché ni de commerce, mais un boulanger passe deux fois par semaine. A Monetier un commerce de dépannage communal actuellement fermé devrait rouvrir au printemps.
- Le PLU est en cours de réalisation.
- Denis Buffet est la personne ressource pour les aspects historiques.
- Le ramassage scolaire dépose des enfants et prend les autres qui vont à l'école ailleurs.
- Les élus ont programmé le changement de menuiseries. Une convention existe avec l'ITO5.
- Il existe un conflit d'usage entre la maison Lama, actuellement en vente, et la cour d'école, cette dernière devant rester circulante pour permettre l'accès au garage de la maison.
- Un centre de loisirs fonctionne pendant les vacances. Il est situé derrière la salle polyvalente.
- L'école réunit 3 salariés : l'institutrice, l'AVS (12h / semaine) et l'employée de la cantine, qui fait également le ménage.
- La salle arrière sert à séparer les enfants dans le cadre de travaux de groupe, à ranger du matériel et à permettre des entretiens individuels avec l'infirmière ou la psychologue quand besoin.
- Le hall d'entrée est trop petit et ne permet pas la bonne circulation des enfants.
- L'évacuation par une deuxième sortie en cas d'intrusion est impossible. La seule disposition vigipirate est la fermeture à clé de la porte pendant la classe, une sonnette



ayant été posée à l'extérieur.

- Le confort thermique de l'école est correct grâce à une bonne gestion des volets et stores. Le couloir est très froid en hiver.
- Les élèves jouent devant l'école avec des ballons en mousse, mais l'absence de préau empêche les récréations de se faire à l'extérieur les jours de pluie. L'actuel « préau » est trop petit, sombre et humide, les usages possibles y sont très limités.
- Le parc de jeux est très utilisé, le petit square en face de la mairie l'est aussi (dans une moindre mesure).
- Une kermesse tournante (sur les 3 communes) est organisée chaque année. Les parents de l'école participent à son organisation.
- Le village est venté toute l'année, cela limite l'utilisation des espaces publics, notamment la terrasse de l'auberge.
- Les associations présentes sur le village sont Vertaous (personnes âgées), deux associations de danse + yoga, le comité des fêtes.
- Les atouts résidentiels pour la commune sont le ramassage scolaire, la garderie communale, la poste et la bibliothèque.
- Le demi-sous sol sous l'école était un ancien WC pas totalement assaini ; le siphon sous l'exutoire des toilettes actuels de l'école doit être rempli d'eau pour éviter les mauvaises odeurs.
- Les locaux de la mairie présentent de nombreuses limites : l'espace de stockage est saturé, la DG partage son bureau avec le Maire (qui fait ses entretiens individuels dans la salle du Conseil pour plus de confidentialité). Les élus manquent d'un poste de travail dédié, pour pouvoir travailler pendant les heures de présence de la secrétaire.
- Les caves (ancienne salle des fêtes) sont sombres et couvertes de salpêtre. Elles n'ont pas d'usage autre que stockage actuellement. Il n'y a pas de ventilation mécanique. Elles sont accessibles PMR et pourraient être accessibles par l'escalier intérieur via le petit local d'archives.
- Environ 23 ménages du village sont utilisateurs de la Poste et de la médiathèque. Les ¾ d'entre eux profitent d'un passage dans l'un des services pour utiliser l'autre.
- Les enfants qui se rendent à la bibliothèque n'arrivent pas seuls mais accompagnés, parce que la fréquentation de la bibliothèque doit se faire sous la responsabilité d'un parent.
- Des échanges de livres et de matériel se font entre bibliothèques du territoire et avec la Maison Familiale et Rurale.
- Le principal lieu de vie du village se situe autour du restaurant et de la poste / bibliothèque
- L'essentiel des flux piétons circule entre l'école et la

Poste / bibliothèque. Les parents qui déposent leurs enfants en voiture se garent, accompagnent leurs enfants à l'école, et souvent vont à pieds à la poste ou à la bibliothèque.

- La salle du Prieuré n'est pas accessible PMR. Lorsque des PMR sont « prévues », Corinne Gontard gare sa voiture devant la porte du haut pour éviter que d'autres personnes ne se garent devant la porte, en empêchant l'accès.
- Des visiteurs viennent en été se promener dans le village. Ils demandent parfois la clé du beffroi à la Mairie pour accéder à la table d'orientation.
- Garderie (6 enfants) de 7h30 à 8h25. Les enfants prennent ensuite le car en bas.
- Cantine : l'employée fait un travail de remise en place dans la cuisine. Le livreur se gare devant le panneau
- Véhicules empruntant la rue de l'école : services techniques,
- Des visiteurs empruntent l'escalier du proche et laissent ouvert le portail.
- De manière générale, l'école et la cantine sont adaptés pour des effectifs de 20 élèves, au-delà ils sont insuffisants.



